

Assemblée communale extraordinaire, lundi 5 août 2019, à 19h30, à la salle des assemblées du bâtiment administratif, Rue de l'Eglise 8

Président : M. Jean-Claude Berberat, président des Assemblées
Secrétaire : M. Vincent Chételat

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 28 du 24 juillet 2019 et dans le bulletin d'information de la Commune mixte de Develier distribué en tous-ménage.

Dix citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats.

Monsieur le président déclare l'Assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux membres de l'Autorité communale, à Monsieur Marc Sollberger, représentant du bureau AF Toscano SA, ainsi qu'aux personnes ayant répondu à l'invitation de celle-ci. Puis, il propose Monsieur Jean-Luc Boillat qui est nommé tacitement, pour fonctionner en qualité de scrutateur.

En raison d'informations reçues ce jour du bureau MFR Géologie et Géotechnique SA, le Conseil communal a décidé de retirer le point 4 de l'ordre du jour, à savoir « présentation du décompte pour l'étude du projet de l'ouvrage de la protection contre les crues et décider la consolidation du crédit en emprunt ferme d'un montant de Fr. 153'000.00 ». En effet, une étude supplémentaire doit être menée concernant l'ancienne décharge Es Combes du Moulin.

Monsieur le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du lundi 24 juin 2019 publié sur le site internet de la Commune ;
2. Décision sur l'ouverture d'un crédit de Fr. 60'000.00 pour les travaux de réfection de la chambre de partage située au lieu-dit « Pré-au-Maire » dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux d'eau de Develier et Delémont, à prélever sur les réserves ;
3. Présentation du décompte final pour les travaux de réfection d'un trottoir à la Route de Delémont, de la réfection du carrefour Aigre-Vie - Chemin des Ecureuils et décider la consolidation du crédit en emprunt ferme d'un montant de Fr. 133'000.00 ;
4. Divers.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du lundi 24 juin 2019 a été publié sur le site internet de la Commune. L'Assemblée ne demande pas sa lecture.

Le procès-verbal est approuvé tacitement, à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2. Décision sur l'ouverture d'un crédit de Fr. 60'000.00 pour les travaux de réfection de la chambre de partage située au lieu-dit « Pré-au-Maire » dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux d'eau de Develier et Delémont, à prélever sur les réserves

Monsieur Jean-Claude Berberat passe la parole à Monsieur Daniel Rohrbach, conseiller communal en charge de ce dossier. Ce dernier explique aux personnes présentes que ces travaux de réfection de la chambre de partage située au lieu-dit « Pré-au-Maire » sont en lien avec le futur projet d'interconnexion des réseaux d'eau de Develier et Delémont qui devrait être présenté à la fin de cette année en Assemblée

communale, voire au début de l'année 2020. Le Conseil communal souhaite réaliser ces travaux ces prochaines semaines en parallèle aux travaux de réfection de la route cantonale Develier - Bourrignon. Le subventionnement prévu pour le projet d'interconnexion pourrait être également obtenu pour ces travaux. Cela doit encore être validé par les Autorités cantonales.

Pour la partie technique, Monsieur Daniel Rohrbach passe la parole à Monsieur Marc Sollberger du bureau d'ingénieurs AF Toscano SA. Ce dernier présente, dans un premier temps et de façon brève, le projet d'interconnexion des réseaux d'eau de Develier et Delémont. Ensuite, il présente en détail les travaux prévus. Il s'agit en fait d'alimenter les réservoirs de Develier avec la chambre existante au Pré-au-Maire qui doit donc être réfectionner. Cette chambre est utilisée actuellement pour l'alimentation de la galerie A16 en eau de secours. Il est donc judicieux de réaliser ces travaux en lien avec les travaux de réfection de la route cantonale.

Monsieur Jean-Claude Berberat remercie Monsieur Marc Sollberger pour sa présentation et ouvre la discussion.

Monsieur Vincent Chappuis demande s'il est prévu d'adjuger les travaux aux entreprises présentes. Oui c'est le cas.

La discussion n'est plus demandée, elle est close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de Fr. 60'000.00 pour les travaux de réfection de la chambre de partage située au lieu-dit « Pré-au-Maire » dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux d'eau de Develier et Delémont, à prélever sur les réserves.

3. Présentation du décompte final pour les travaux de réfection d'un trottoir à la Route de Delémont, de la réfection du carrefour Aigre-Vie - Chemin des Ecureuils et décider la consolidation du crédit en emprunt ferme d'un montant de Fr. 133'000.00

Monsieur Jean-Claude Berberat passe la parole à Monsieur Alain Crevoiserat, conseiller communal, pour la présentation de ce point de l'ordre du jour. Dans un premier temps, Monsieur Alain Crevoiserat explique la raison pour laquelle les consolidations de crédit sont passées en Assemblée communale. Les banques exigent un extrait de la décision de l'Assemblée communale pour les consolidations de crédit.

Monsieur Alain Crevoiserat rappelle que l'Assemblée communale a accepté deux crédits en date du 23 octobre 2017 pour ces travaux pour un montant total de Fr. 200'000.00. Le décompte des travaux se monte à Fr. 131'753.45 et les intérêts à Fr. 1'270.25. L'emprunt à consolider est donc de Fr. 133'000.00.

Monsieur le président remercie Monsieur Alain Crevoiserat et ouvre la discussion.

La discussion n'est pas demandée, elle est donc close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte, à l'unanimité, la consolidation du crédit en emprunt ferme d'un montant de Fr. 133'000.00.

4. Divers

Monsieur le président donne la parole à l'Assemblée pour les divers.

Monsieur Guy Chappuis souhaite savoir si des avancées ont été faites dans le dossier de l'Office de Poste. Monsieur Gabriel M. Chappuis rappelle que l'Office de Poste va fermer à la fin de cette année. Si aucune solution n'est trouvée, le service à domicile sera effectif dès le 1^{er} janvier 2020. Le Conseil communal, par Monsieur Gabriel M. Chappuis, a écrit à la Poste afin d'obtenir plus de renseignements sur les éléments suivants :

- flexibilité pour les heures d'ouverture
- location des locaux actuels
- mise en place d'un automate
- répartition des Fr. 19'000.00 de rémunération

De plus, il indique qu'une personne est intéressée à la reprise de l'agence postale par un projet de création d'un café-poussette. Le Conseil communal doit donner une réponse à la Poste jusqu'au 30 septembre 2019.

Monsieur Vincent Chappuis souhaite obtenir quelques informations concernant le projet de parc éolien de Bourrignon - Haute-Borne. Le Conseil communal va-t-il s'approcher de la population afin de connaître son avis ? Monsieur Gabriel M. Chappuis informe l'Assemblée que les Autorités communales participent au comité de pilotage de ce projet éolien mais que, pour l'instant, il n'est pas prévu de consulter la population car il n'y a pas encore de projet à proprement parlé. Monsieur Pascal Hänni précise que ce projet est un projet pilote. Aucun autre parc éolien dans le Jura ne pourra débuter tant que le projet Bourrignon - Haute-Borne ne sera pas terminé.

Monsieur Marc Sollberger informe les membres du Conseil communal que le bas du village a fait l'objet de survol de drone. Il souhaite que les règles soient rappelées dans un prochain bulletin d'information. Le Conseil communal prend acte de cette remarque.

Monsieur le président remercie les participants de leur présence et leur souhaite une belle fin de soirée. Puis il lève l'Assemblée à 20h15, en présence de dix-sept ayants-droits, membres de l'Autorité compris.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le président :

le secrétaire :

J.-C. Berberat

V. Chételat